

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal, tenue le lundi deuxième jour du mois de juin 2014 (2014-06-02), à dix-neuf heures trente minutes (19h30), à la salle du conseil située au 396, rue Mgr L'Heureux, Wotton, à laquelle sont présents :

Présences : Katy St-Cyr, Mairesse,
Anouk Wilsey, conseillère,
Dominique Morin, conseiller,
Mathilde Noël, conseillère,
Michel McDuff, conseiller,
Karine Grenier, conseillère,
Nicole Gagnon, conseillère.

Ouverture de la séance

Mme Katy St-Cyr, Mairesse, constate le quorum à 19h30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Carole Vaillancourt, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, est également présente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

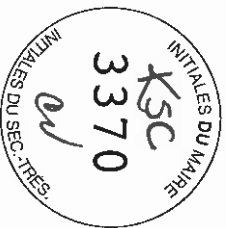
- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal du 5 mai 2014
- 1.3 Rapport du Dir. incendies : rapports d'incendie mois de mai
- 1.4 Dépôt des travaux effectués en mai 2014
- 1.5 Résumé des permis émis en mai 2014
- 1.6 Dépôt des états comparatifs de revenus et dépenses de janvier à mai 2013 et 2014
- 1.7 La MMQ : Dépôt du rapport annuel 2013
- 1.8 Dépôt de la liste des archives à être détruites

2. Prises de décision

- 2.1 Adoption des comptes du mois de mai 2014
 - 2.2 Résolution modifiant la résolution no 1405-122 : Retour de Mme Vaillancourt
 - 2.3 Résolution autorisant le remboursement d'inscription à l'ADMQ de la Dir. générale
 - 2.4 Résolution déterminant les heures d'ouverture du bureau municipal
 - 2.5 Résolution modifiant la résol. #0910-711, pour déterminer le prix de vente/terrains/Mgr O'Bready
 - 2.6 Dépôt des soumissions pour la fourniture, le transport et l'épandage du calcium liquide
 - 2.7 Résolution pour autoriser le fauchage des bords de chemins municipaux
 - 2.8 Résolution pour autoriser la participation municipale aux travaux de réorganisation en matière de sécurité incendie
 - 2.9 Résol. pour autoriser que l'entretien des fosses à sédiment de Wotton soit de responsabilité municipale
 - 2.10 Sécurité civile – offre de services de mise à jour du Plan de Sécurité Civile
 - 2.11 Résolution pour l'embauche des animateurs – OTJ 2014
 - 2.12 Résolution pour déterminer les tarifs pour la piscine, l'OTJ et du service de garde
 - 2.13 Demande de soumissions pour l'entretien des génératrices d'aqueduc et d'égouts
 - 2.14 Mandat donné à BPR pour préparer l'appel d'offres pour les postes de pompes St-Jean et Gosselin
 - 2.15 Résolution pour proclamer les 18^e Journées de la Culture
 - 2.16 FQM – Inscription pour le 73^e Congrès annuel
 - 2.17 Suivi de la demande du Club de 3 & 4 roues de l'Or Blanc, sentiers permanents
 - 2.18 M. Jean-Claude Poirier : Offre de services pour nettoyer le Parc des étables
 - 2.19 Demande de M. P.A Fortier : Permission de voirie pour le déménagement d'une résidence
 - 2.20 Mme Carole Pellerin : Demande pour l'épandage du calcium liquide
- 3. Rapport des divers comités**
- 4. Période de questions pour les personnes présentes**
- 5. Informations générales et correspondance diverse**
- 5.1 Avizo Guide en bref – Q-2, r.22 et nouveau service
 - 5.2 CLD des Sources : Rapport annuel 2013 et plan d'action 2014
 - 5.3 FQM : Bulletin contact du mois de mai 2014
 - 5.4 Juripop de l'Estrie : Clinique juridique
 - 5.5 Les Actualités : Publicité pour la Fête des voisins
 - 5.6 Lettre de M. Jacques Jolin
 - 5.7 CPE la Sourcière : Remerciement pour l'accès aux locaux

6. Autres sujets :

✓ Accessibilité aux salles de bain – Terrain de jeux



7. Levée de la séance.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
1406-125 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Anouk Wilsey et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant au point : « Prises de décision : Modifications de la convention collective en vigueur et adoption de 2 lettres d'entente », au point « Informations générales : Journée mondiale pour contre la maltraitance envers les personnes âgées » et au point « Autres sujets : Inscription des règlements harmonisés et informations à l'égard du traitement des demandes acheminées au Conseil ». Le point « Autres sujets » demeure ouvert.
A D O P T É E

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 MAI 2014
1406-126 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Mc Duff et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 5 mai 2014 soit adopté tel que présenté par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière;

QUE dispense de lecture soit accordée à la Directrice générale et secrétaire-trésorière, une copie du procès-verbal a été remise aux membres du Conseil, avant la présente réunion afin qu'ils en prennent connaissance.
A D O P T É E

DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR DES INCENDIES
Aucun rapport n'a été reçu pour le mois de mai par le Directeur des incendies.

DÉPÔT DU RAPPORT DE VOIRIE ET DE GESTION POUR LE MOIS DE MAI 2014
Le rapport de mai n'a pas été complété par le Chef d'équipe et sera remis en même temps que le rapport de juin 2014.

RÉSUMÉ DES PERMIS ÉMIS EN MAI 2014
En mai, au total 6 permis ont été émis pour des travaux de construction, de rénovations et de démolition, pour une valeur totale des travaux de 550 000\$.

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 AVRIL 2014
Tel que prévu à l'article 176.4 du *Code municipal*, les états comparatifs pour les 3 premiers mois de l'année 2014 et de mars à décembre 2013 sont déposés, séance tenante. Lesdits états ont été préparés par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière par intérim.

MMQ- RAPPORT ANNUEL 2013
Le Rapport annuel 2013 de la MMQ est déposé séance tenante. Ce rapport renseigne sur les faits saillants de l'exercice 2013, qui marquait le 10^e anniversaire de la mutuelle.

DÉPÔT DES ARCHIVES À DÉTRUIRE
Puisque les membres du Conseil n'ont pas reçu la liste des archives à détruire, ce dossier est reporté au mois suivant.

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS DE MAI 2014
1406-127 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Mc Duff et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,
QUE la Directrice générale et Secrétaire-trésorière soit et est autorisée à payer les comptes du mois de mai selon la liste remise aux membres du Conseil, daté du 2 juin 2014, au montant de **137 193,33\$;**

QUE le 1^{er} versement pour les services de la Sécurité du Québec, au montant de 53 463,00\$, venant à échéance le 30 juin prochain, soit autorisé.
A D O P T É E



RÉSOLUTION MODIFIANT LA RÉSOLUTION 1405-122/DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE
1406-128 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Gagnon et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la résolution numéro 1405-122 soit modifiée en ajoutant les précisions suivantes : « Que le Conseil refuse le retour progressif en date du 28 avril 2014 et prend acte du 26 mai 2014 comme étant la date prévue de retour au travail à temps complet de la Directrice générale et Secrétaire-trésorière. « Le Conseil accepte de payer les journées prévues au retour progressif où Mme Vaillancourt doit être au bureau comme-ci elles étaient travaillées ».

A D O P T É E

REMBOURSEMENT À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE-INSCRIPTION À L'ADMQ
1406-129 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mathilde Noël et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'inscription défrayée par Mme Carole Vaillancourt, Directrice générale et secrétaire-trésorière, à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ), au montant de 670,95\$ lui soit remboursée.

A D O P T É E

MODIFICATIONS AUX HEURES D'AFFAIRES DU BUREAU MUNICIPAL
1406-130 II, EST PROPOSÉ par la conseillère Karine Grenier et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE les heures d'affaires du bureau municipal demeurent du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h;

QUE le bureau municipal sera fermé au public tous les vendredis.

QUE pour rejoindre l'inspecteur en bâtiments le vendredi, les personnes intéressées devront prendre rendez-vous en appelant au bureau entre le lundi et le jeudi.

A D O P T É E

RÉSOLUTION DU PRIX DE VENTE DES TERRAINS MUNICIPAUX- RUE MGR O'BREADY
CONSIDÉRANT QUE les résolutions numéro 0208-1;8 et 0910-711 fixent le prix de vente d'un terrain situé sur la rue Mgr O'Bready pour les années 2003-2007 et 2008 à 2012;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de modifier le taux majoré du mètre de frontage pour les années 2013 à 2017;

En conséquence,
1406-131 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Anouk Wilsey et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE pour l'année 2013, le prix d'un terrain situé sur la rue Mgr O'Bready soit fixé à 2,53\$ le mètre carré comme prix de base, majoré de 273,62\$ pour chaque mètre de frontage ;

QUE pour l'année 2014, le prix d'un terrain situé sur la rue Mgr O'Bready soit fixé à 2,53\$ le mètre carré comme prix de base, majoré de 298,57\$ pour chaque mètre de frontage ;

QUE pour l'année 2015, le prix d'un terrain situé sur la rue Mgr O'Bready soit fixé à 2,53\$ le mètre carré comme prix de base, majoré de 323,52\$ pour chaque mètre de frontage ;



QUE pour l'année 2016, le prix d'un terrain situé sur la rue Mgr O'Bready soit fixé à 2,53\$ le mètre carré comme prix de base, majoré de 348,57\$ pour chaque mètre de frontage ;

QUE pour l'année 2017, le prix d'un terrain situé sur la rue Mgr O'Bready soit fixé à 2,53\$ le mètre carré comme prix de base, majoré de 373,42\$ pour chaque mètre de frontage ;

A D O P T É E

DÉPÔT DES SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE, LE TRANSPORT ET L'ÉPANDAGE DU CALCIUM LIQUIDE SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton a procédé à des demandes de soumissions par invitation pour la fourniture, le transport et l'épandage de calcium liquide sur ses chemins municipaux ;

CONSIDÉRANT QU'À la date prévue pour la réception des soumissions, la Municipalité a reçu les soumissions suivantes :

- ✓ Calclo : 0.2780\$/litre avant taxes ;
- ✓ Somavrac : 0.2740\$/litre avant taxes ;

En conséquence,

1406-132 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominique Morin et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE le contrat de fourniture, de transport et d'épandage du calcium liquide soit confié à la compagnie Somavrac, plus bas soumissionnaire conforme, au taux de 0,2740\$/litre, avant taxes. La quantité approximative de calcium liquide est évaluée à 140 000 litres pour un montant total de 38 360\$, taxes non incluses.

A D O P T É E

FAUCHAGE DES BORDS DE ROUTES, DES TERRAINS VACANTS ET DE DÉBROUSSAILLAGE

1406-133 IL EST PROPOSÉ par la Mairesse Katy St-Cyr **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE les travaux de fauchage des bords de chemins municipaux, des terrains vacants et de débroussaillage soient confiés à la cie «Les Débroussaillages GSL Inc.», au coût de 27,50\$/km double pour une passe, 29,50\$/km double pour une 2^e passe ou de 75\$/h pour le fauchage hors-route. Les travaux de débroussaillage sont au coûts de 105\$ à 115\$/h selon l'équipement requis.

A D O P T É E

RÉORGANISATION DE L'OFFRE DE SERVICES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DES SOURCES

1406-134 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Mc Duff et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE la Municipalité de Wotton accepte de participer à une étude sur la réorganisation et le regroupement de l'offre de services en matière d'incendie et sur le regroupement sur l'ensemble du territoire de la MRC des Sources ;

QU'À cette fin, la Municipalité de Wotton s'engage à fournir au comité technique, toutes les informations nécessaires à l'élaboration de cette étude.

A D O P T É E

RIPRLE-ENTRETIEN DES FOSSES À SÉDIMENTS

1406-135 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Mc Duff et **APPUYÉ** par la conseillère Mathilde Noël et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QU'IL manque des informations sur ce sujet, que cette décision soit reportée à la séance ordinaire de juillet 2014.

A D O P T É E



MISE À JOUR ANNUELLE DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE
1406-136 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Anouk Wilsey et
RÉSOLU,

QUE l'offre de services déposée par Monsieur Raymond Gagné, pour la mise à jour du Plan de Sécurité Civile soit acceptée au montant de 2 528\$, avant taxes.

Le temps prévu est de 4h pour la mise à jour sommaire des modifications connues, 35h pour la correction au plan de sécurité civile, au bottin d'urgence et des ressources, aux différents registres et toutes les annexes et 2h pour le suivi du programme d'implantation, d'information et de sensibilisation du public pour 2014. L'offre de services comprend également le matériel et la fourniture, le transport et les déplacements.

Un vote est demandé :

Pour : 5 Contre : 1

A D O P T É E à la majorité des conseillers présents

EMBAUCHE DES ANIMATEURS OTJ – ÉTÉ 2014

CONSIDÉRANT QUE les entrevues pour l'embauche d'animateurs pour l'OTJ 2014 ont été faites par les conseillères Anouk Wilsey et Karine Grenier ;

CONSIDÉRANT LES recommandations faites par le comité de sélection ;

En conséquence,

1406-137 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Anouk Wilsey,
APPUYÉ par le conseiller Dominique Morin et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE les personnes suivantes soient embauchées comme animateurs à l'OTJ pour l'été 2014. Il s'agit de : Alexandra Boucher, Lisa-Maria Bastonnais, Mélodie Jalbert, Félix Miller, Lysianne Gauthier, animatrices OTJ et Karelle Breault pour le service de garderie;

QUE la durée de l'embauche soit une période de huit (8) semaines, débutant le lundi 23 juin et se terminant le vendredi 15 août 2014;

QUE Mlle Alexandra Boucher soit nommée animatrice en chef;

QUE le salaire payé soit égal au salaire minimum en vigueur savoir, au taux de 10,35\$/heure. L'horaire de travail variera de 15 à 35hs/semaine. Les heures d'OTJ seront de 8h30 à 16h et un service de garde sera offert avant et après les activités d'OTJ soit de 7h30 à 8h30 et de 16h à 17h30.

A D O P T É E

TARIFICATION DES ACTIVITÉS ESTIVALES

1406-138 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mathilde Noël
APPUYÉE par la conseillère Karine Grenier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE les tarifs suivants soient imposés pour les activités estivales,

SAVOIR :

Activités d'OTJ :

- ✓ 85\$/enfant,
- ✓ 160\$/deux enfants d'une même famille,
- ✓ 225\$ maximum familial.

Pour les non résidents, un montant de 30\$ est ajouté au montant de base.

Les inscriptions auront lieu les 25 et 26 juin 2014.



Pour le service de garderie :

- ✓ 35\$/semaine par enfant.
- ✓ Pour la semaine du 18 au 22 août, le montant est de 55\$/enfant cependant, pour que ce service soit offert, il doit y avoir un minimum de cinq (5) enfants d'inscrits.

Pour les cours de natation et le passage à la piscine :

- ✓ 40\$/enfant;
- ✓ 70\$/ deux enfants d'une même famille;
- ✓ 90\$/maximum familial;
- ✓ 45\$/cours aux adultes.
- ✓ Pour les non résidents, les montants sont majorés de 30\$.
- ✓ Les taxes sont applicables pour les personnes de 15 ans et plus.

Passé saisonnière pour la piscine :

- ✓ 25\$/personne pour les résidents;
- ✓ 70\$/maximum familial pour les résidents;
- ✓ 35\$/personne pour les non résidents;
- ✓ 85\$/maximum familial pour les non résidents;
- ✓ N.B. Le coût du passage est fixé à 2,00\$.

- ✓ L'inscription pour les cours de natation aura lieu le 9 juin 2014, de 16h à 18h, au bureau municipal.

A D O P T É E

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR L'ENTRETIEN DES GÉNÉRATRICES

1406-139 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Anouk Wilsey et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Directrice générale soit et est autorisée à demander des soumissions à deux (2) fournisseurs pour l'entretien annuel des génératrices installées aux stations d'eau potable et usées.

A D O P T É E

APPEL D'OFFRES-SATIONS D'ÉGOUTS-MANDAT À LA FIRME BPR

1406-140 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Gagnon
APPUYÉE par la conseillère Karine Grenier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Firme BPR soit autorisée à procéder à l'envoi des appels d'offres pour les deux stations d'égouts Saint-Jean et Gosselin, sur le site du journal électronique SEAO et dans la Tribune.

A D O P T É E

PROCLAMATION DES 18^e JOURNÉES DE LA CULTURE

ATTENDU QUE la Culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société ;

ATTENDU QUE la Culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Wotton a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et sa participation active de ses citoyens à la vie culturelle ;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle ;

En conséquence,

1406-141 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Gagnon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,



QUE la Municipalité de Wotton, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la Culture*, le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

A D O P T É E

CONGRÈS ANNUEL DE LA FQM

1406-142 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mathilde Noël et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le Conseil autorise les conseillers Dominique Morin et Nicole Gagnon à participer au congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités qui aura lieu les 25, 26 et 27 septembre prochain à Québec;

QUE les frais d'inscription, de transport et d'hébergement seront défrayés par la municipalité sur présentation de pièces justificatives. Le coût de l'inscription est de 650\$/participant.
Chaque participant devra assumer toutes les dépenses de son conjoint s'il y a lieu.

A D O P T É E

DOSSIER DU CLUB 3 & 4 ROUES DE L'OR BLANC

Puisque certaines informations n'ont pas été reçues du Ministère des Transports du Québec, ce dossier est remis à la prochaine séance du Conseil.

DEMANDE DE M. JEAN-CLAUDE POIRIER- ENTRETIEN AU PARC DES ÉRABLES

CONSIDÉRANT l'observation faite par M. Jean-Claude Poirier à l'effet qu'il y a beaucoup de branches, de bois et même d'arbres morts à l'intérieur du Parc des érables;

CONSIDÉRANT que M. Poirier offre ses services gratuitement pour procéder au nettoyage du parc, couper et ramasser le bois mort;

En conséquence,

1406-143 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mathilde Noël et
RÉSOLU À LA MAJORITÉ,

QUE la demande de Monsieur Jean-Claude Poirier soit refusée puisque ce travail revient à l'employé responsable des terrains et bâtiments.
A D O P T É E

M. DENIS PERRON-DEMANDE DE PERMISSION DE DÉPLACEMENT

D'UNE RÉSIDENCE PAR LA CIE GILLES PERRON INC.
1406-144 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Anouk Wilsey

APPUYÉE par la conseillère Nicole Gagnon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Municipalité de Wotton autorise la cie « Gilles Perron inc. » à circuler sur les chemins de la Municipalité de Wotton entre le 21 et 28 juillet 2014, avec comme chargement une maison unifamiliale aux dimensions hors tout de : Longueur : 27,50m, Largeur : 8,53m. Hauteur : 5,38m. dont le poids total n'excédant pas 60 000 lbs;

QUE le départ se fera à partir du 8, chemin du 1^{er} pour rejoindre les limites de la Municipalité de Wotton, savoir le Chemin St-Rémi. Par la suite les chemins empruntés sont : Chemin St-Rémi, Chemin des Lacs, Chemin du Lac, Boulevard du Conseil et rue Laurier (arrivée au 672) cependant, ces routes ne font pas partie de la Municipalité de Wotton;



QUE la Municipalité de Wotton se dégage de toute responsabilité et tient la compagnie responsable de la libre circulation sous les fils, au-dessus des ponts et des dommages qui pourraient survenir aux chemins municipaux lors des opérations de déplacement.

A D O P T É E

DEMANDE DE MME CAROLE PELLERIN-ÉPANDAGE DE CALCUM

LIQUIDE

**1406-145 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominique Morin et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE Mme Carole Pellerin soit informée qu'en ce qui a trait à l'épandage du calcium liquide à raison de 2 fois au lieu d'une seule en période estivale, les membres du Conseil refusent sa demande puisque cela augmenterait les coûts de ce service. Cependant, si durant l'été la poussière devenait un inconvénient, la municipalité pourrait procéder à l'épandage de calcium en flocons, au besoin.

A D O P T É E

MODIFICATION DU POSTE DE SECRÉTAIRE ET CRÉATION D'UN

POSTE D'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

ATTENDU QUE le conseil désire procéder à des modifications à l'organigramme de la municipalité;

ATTENDU QUE ces modifications visent la création d'un poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement à temps partiel;

ATTENDU QUE ces modifications entraînent également la bonification du poste de secrétaire pour celui de secrétaire-trésorier adjoint;

ATTENDU QUE ces propositions ont été débattues en comité de relations de travail qui s'est tenu le 29 mai 2014 avec les représentants syndicaux du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3842;

ATTENDU QUE ces modifications ont été acceptées par le syndicat;

Pour toutes ces raisons,

1406-146 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Anouk Wilsey

APPUYÉE par la conseillère Nicole Gagnon et

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le Conseil autorise la création d'un poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement à temps partiel, deux (2) jours/semaine, selon les heures régulières de bureau, soit de 8h00 à midi et de 13h00 à 16h00 pour un total de quatorze (14) heures/semaine à être exécutées les mardis et vendredis. L'échelle salariale de ce nouveau poste est celle prévue à l'annexe B de la convention collective sous la classification « chef d'équipe »;

QUE le Conseil autorise la modification du poste de secrétaire en celui de secrétaire-trésorier adjoint entraînant de ce fait l'abrogation du poste de secrétaire et que l'échelle salariale de ce nouveau poste est celle prévue à l'annexe « B » de la convention collective sous la classification « mécanicien-opérateur »;

QUE le Conseil autorise la signature d'une lettre d'entente qui inclura également les nouvelles descriptions de tâches, cette lettre d'entente, après sa signature, sera déposée au Ministère du Travail en complément de la convention collective actuelle qui est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2016.

A D O P T É E



EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

ATTENDU QUE la Municipalité a convenu, avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3842, de créer un poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement;

ATTENDU des besoins pour un tel poste à temps partiel;

Pour toutes ces raisons,

1406-147 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominique Morin
APPUYÉ par la conseillère Mathilde Noël et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE nommer Mme Héléne Ménard à titre d'inspectrice en bâtiment et en environnement à temps partiel, deux (2) jours/semaine, selon les heures régulières de bureau, soit de 8h00 à midi et de 13h00 à 16h00 pour un total de quatorze (14) heures/semaine, les prestations de travail devant être exécutées les mardis et vendredis de chaque semaine.

QUE le Conseil reconnaît l'expérience de Mme Ménard et qu'en conséquence celle-ci bénéficiera du taux horaire de la classification « chef d'équipe » à 100% de celui-ci;

QUE l'entrée en fonction de Mme Ménard est le **23 mai 2014**;

QUE le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement intégrera également les fonctions de personne désignée pour tenter de régler les mécontentes au sens des articles 35 et suivants de la Loi sur les compétences municipales.

A D O P T É

NOMINATION À TITRE DE SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE-ADJOINTE

ATTENDU QUE la Municipalité a convenu, avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3842, d'abroger le poste de secrétaire de le remplacer par un poste de secrétaire-trésorier adjoint;

ATTENDU QUE Caroline Larose occupe présentement le poste de secrétaire;

ATTENDU QUE Mme Larose a accepté d'occuper le nouveau poste;

Pour toutes ces raisons,

1406-148 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominique Morin
APPUYÉ par la conseillère Mathilde Noël et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE nommer Mme Caroline Larose à titre de secrétaire-trésorière adjointe aux conditions prévues par la convention collective au taux horaire équivalent au poste de « mécanicien-opérateur » à 95% du taux, celui-ci étant majoré à 100% le 23 juillet 2014;

QUE l'entrée en fonction de Mme Larose à secrétaire-trésorière adjointe s'applique à compter des présentes;

QUE le poste de secrétaire-trésorier adjoint est décrit dans la lettre d'entente conclue entre les parties.

A D O P T É

RAPPORT DES COMITÉS

Chacun des membres du Conseil fait état des rencontres ou réunions auxquelles ils ont assisté :

La conseillère Anouk Wilsey :

- ✓ Place aux Jeunes, Comité sécurité civile, Comité des relations de travail, entrevues pour les animateurs OTJ et mentionne que cette année, il y a 53 jeunes d'inscrits au soccer;
- ✓ Mme Wilsey mentionne que du 9 au 15 juin 2014, se tiendra la « Semaine pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées.
- ✓ Il y a eu également la « Journée de l'arbre ». Lors de cette journée, 600 arbres ont été distribués aux citoyens.

Le conseiller Dominique Morin :

- ✓ Société de Développement et à l'assemblée générale annuelle, Comité sur les métaux précieux et le Comité de sécurité civile;

La conseillère Mathilde Noël :

- ✓ Comité sécurité civile et soirée Tapis Rouge de la Chambre de Commerce d'Asbestos;

Le conseiller Michel Mc Duff

- ✓ Comité de la gestion de l'eau, RIPTRL, Comité de sécurité civile, rencontre pour le 765, rue Saint-Jean et a participé au Tournoi de golf du Maire d'Asbestos;

La conseillère Karine Grenier

- ✓ Place aux Jeunes, Comité sécurité civile, entrevues pour les animateurs OTJ et à la soirée Tapis rouge;

La conseillère Nicole Gagnon :

- ✓ Place aux Jeunes, Comité sécurité civile, Société de développement et à l'assemblée générale annuelle, rencontre pour le 765, rue Saint-Jean et à la soirée Tapis rouge;

La mairesse Katy St-Cyr :

- ✓ Plusieurs des activités mentionnées ci-dessus, soirée Tapis rouge et à la séance de la MRC.
- ✓ Mme St-Cyr invite les personnes présentes à la « Fête des voisins » qui se tiendra le 8 juin prochain au Centre multifonctionnel. Lors de cette journée, nous soulignerons la venue des nouveaux arrivants, des nouveaux-nés. Il y aura le prix « Georgette Laroche » remis parmi les nombreux bénévoles.
- ✓ Mme St-Cyr invite les gens à accueillir les cyclistes qui passeront chez nous le 13 juin dans le cadre du « Grand Défi Pierre Lavoie ». Il devrait y avoir plus de 1 000 cyclistes lors de cet événement qui se rendront à Asbestos.
- ✓ Elle informe les gens que le 21 juin sera un autre « Matin – citoyens »
- ✓ Mme St-Cyr explique aux personnes présente ce qu'est le « Chemin des 7 Pellerins »;
- ✓ Dans le but d'amassé des fonds pour le « Parc école » elle participera avec 15 personnes de Wotton à une course à obstacles.

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES PERSONNES PRÉSENTES

Madame la Mairesse répond aux questions du public.

CORRESPONDANCE DIVERSE

Les membres du Conseil prennent connaissance des divers sujets que l'on retrouve à l'intérieur des points suivants : Informations générales et correspondance diverse.

AUTRES SUJETS :

Au point 5.8 :

La conseillère Anouk Wilsey parle de la « Journée mondiale » pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées. La population est invitée à participer à l'atelier sur « L'âgisme » donné par Dira Estrie, qui se tiendra le 10 juin de 13h30 à 15h30 au Centre des loisirs Notre-Dame-de-Toutes-Joies, Asbestos.



La Directrice générale et Secrétaire-trésorière informe les personnes présentes que puisque les règlements harmonisés adoptés par la Municipalité n'ont pas été inscrits à l'intérieur du livre des procès-verbaux, ceux-ci se retrouveront immédiatement après le PV de la séance de juin;

Elle veut également remercier les personnes qui l'ont soutenue durant sa convalescence et mentionne qu'elle n'a jamais eu l'intention de quitter la municipalité.

LEVÉE DE LA SÉANCE

1406-149 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mathilde Noël et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit levée à 21h40.

A D O P T É E

Katy St-Cyr

Katy St-Cyr
Mairesse

Carole Vaillancourt

Carole Vaillancourt
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX